



TABLE DES MATIERES DES RECOMMANDATIONS D'ARRETE DES COMPTES APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2018

Textes de référence : article 223-1 du règlement général de l'AMF

L'AMF publie chaque année des recommandations d'arrêté des comptes dont l'objectif est d'alerter et guider les émetteurs, leurs comités d'audit et les commissaires aux comptes sur les points d'attention spécifiques à chaque clôture. Ce document reprend l'ensemble des recommandations formulées dans le cadre des Recommandations d'arrêtés des états financiers en IFRS (2006 à 2017) qui sont toujours en vigueur au 1er janvier 2018. Chaque recommandation a été écrite dans le contexte spécifique de la clôture à laquelle elle se rapporte et est particulièrement opportune dans ce contexte.

Par conséquent, ce document ne constitue pas une recommandation complémentaire mais un outil permettant aux parties intéressées de faciliter leurs recherches le cas échéant.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les recommandations portant sur des normes qui ne sont plus applicables ont été supprimées, et que lorsqu'une même recommandation a été formulée plusieurs fois, nous n'avons conservé que la version la plus récente.

Table des matières

1.	PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS IFRS	4
1.1.	Présentation du résultat net et des autres éléments du résultat global (IAS 1)	4
1.2.	Principes de l'annexe IFRS (IAS 1)	4
1.3.	Présentation du tableau de flux de trésorerie (IAS 7)	5
1.4.	Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs (IAS 8).....	5
1.5.	Transactions en monnaies étrangères (IAS 21).....	5
1.6.	Présentation du résultat par action (IAS 33)	5
2.	CONSOLIDATION.....	6
2.1.	Regroupements d'entreprises (IFRS 3).....	6
2.2.	Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises (IAS 28, IFRS 11)	6
2.3.	Variations du pourcentage d'intérêt dans une filiale (IAS 28, IFRS 3, IFRS 10)	6
2.4.	Informations à fournir (IFRS 12).....	6
3.	EVALUATION A LA JUSTE VALEUR ET INSTRUMENTS FINANCIERS.....	7
3.1.	Evaluation à la juste-valeur (IFRS 13)	7
3.2.	Informations à fournir sur les risques financiers et autres risques	7
3.3.	Opérations de gestion du BFR	7
3.4.	Autres sujets	8
3.5.	Mise en œuvre d'IFRS 9	8
4.	AUTRES ELEMENTS DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	9
4.1.	Rémunérations sur base d'actions (IFRS 2).....	9
4.2.	Contrats d'assurance (IFRS 4)	9
4.3.	Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées (IFRS 5)	9
4.4.	Chiffre d'affaires (IFRS 15)	9
4.5.	Contrats de location (IFRS 16).....	9
4.6.	Stocks (IAS 2)	9
4.7.	Impôts (IAS 12)	10
4.8.	Immobilisations corporelles (IAS 16).....	10
4.9.	Avantages au personnel (IAS 19)	10

4.10. Dépréciations d'actifs (IAS 36)	10
4.11. Provisions (IAS 37)	11
4.12. Immobilisations incorporelles (IAS 38)	11
5. AUTRES NORMES D'INFORMATIONS FINANCIERES	12
5.1. Parties liées (IAS 24).....	12
5.2. Secteurs opérationnels (IFRS 8)	12

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS IFRS

1.1. Présentation du résultat net et des autres éléments du résultat global (IAS 1)

Choix de classement au compte de résultat lorsque les IFRS ne sont pas prescriptives	2016 - §1.4.1.
Indicateurs de performance non définis par les IFRS	2013 - §1.1. 2016 - §1.1. et §1.2.
« Autres produits opérationnels », « autres charges opérationnelles », et notion de résultat opérationnel	2010 - §1.1.2. (agrégats présentés avant le ROC) 2013 - §1.1. (définition de l'agrégat opérationnel utilisé) 2016 - §1.4.2. et §1.4.3. (sous-taux opérationnels, et notion d'éléments courants et non courants)
Présentation de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	2013 - §1.1.
Lien entre les états primaires et les notes annexes, informations à communiquer sur les éléments significatifs	2016 - §1.6.

1.2. Principes de l'annexe IFRS (IAS 1)

Choix comptables clés et principaux jugements de la direction	2013 - §1.
Options de première application des IFRS, principes d'application des nouvelles normes et interprétations	2008 - §9.1.
Principe d'importance relative	2013 - §1. 2017 - §1.1.
Mention du référentiel comptable utilisé	2010 - §4.2.
Informations à fournir sur le capital et les contrats de liquidité	2011 - §1.1.4.

1.3. Présentation du tableau de flux de trésorerie (IAS 7)

Présentation dans le tableau de flux de trésorerie : principes généraux et choix de présentation de certains éléments	2012 - §6.1.2. 2014 - §4.2. §4.3.
Composition du poste Trésorerie et équivalents de trésorerie	2007 - §7.2.2. (composition, impact IAS 8 d'un changement de définition) 2009 - §7.4. (notion de trésorerie disponible, présentation des découverts bancaires) 2011 - §1.1.1. (rappel des critères IAS 7)
Traitement des liquidités non disponibles	2011 - §1.1.2.
Autres informations à fournir et lien avec les notes annexes	2012 - §6.1.1. 2017 - §1.2. (amendements à IAS 7)

1.4. Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs (IAS 8)

Information comparative à présenter en cas de changement de méthode comptable	2007 - §1.
Justification d'un changement de méthode comptable volontaire	2012 - §6.3.

1.5. Transactions en monnaies étrangères (IAS 21)

Modalités de calcul des écarts de conversion dans des contextes particuliers (exposition significative dans un pays avec plusieurs taux de change, forte volatilité)	2015 - §1.3. 2016 - §2. (Brexit)
--	---

1.6. Présentation du résultat par action (IAS 33)

Informations à fournir sur les instruments non dilutifs à la clôture mais potentiellement dilutifs dans le futur	2010 - §2.1. 2016 - §1.5.
Utilisation d'agrégats ajustés par action	2010 - §2.2.
Traitement des évènements postérieurs à la clôture	2010 - §2.1.

2. CONSOLIDATION

2.1. Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

Utilisation d'évaluations provisoires	2007 - §9.2.
Accords de paiement éventuels : earn-out et conditions de présence	2011 - §3.2.4.

2.2. Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises (IAS 28, IFRS 11)

Présentation de l'impact des opérations liées aux sociétés mises en équivalence au compte de résultat (dépréciations, cessions), et informations à fournir en cas de changement de classement (e.g. passage de participation non consolidée à entreprise associée)	2012 - §6.2.
Entités projets	2014 - §2.2.1

2.3. Variations du pourcentage d'intérêt dans une filiale (IAS 28, IFRS 3, IFRS 10)

Analyse du contrôle	2013 - §5.1.
Traitement des transactions liées (acquisitions successives)	2011 - §3.2.2.
Engagements de rachat des minoritaires	2009 - §3.5.

2.4. Informations à fournir (IFRS 12)

Hypothèses et jugements importants utilisés dans l'analyse du contrôle	2013 - §5.3.1. 2014 - §2.3. (modifications de la nature du contrôle)
Intérêts minoritaires significatifs	2013 - §5.3.4. 2014 - §2.1.3.
Entités non consolidées ou structurées	2014 - §2.1.5.
Partenariats et entreprises associées	2014 - §2.2.2.

3. EVALUATION A LA JUSTE VALEUR ET INSTRUMENTS FINANCIERS

3.1. Evaluation à la juste-valeur (IFRS 13)

Justification des niveaux de juste-valeur	2012 - §4.2.1.
Prise en compte du risque de non-exécution	2013 - §2.1.1.
Unité de compte à retenir	2013 - §2.1.2.
Equivalents de trésorerie et niveau de juste valeur	2011 - §1.1.3.
Informations en annexes	2013 - §2.1.3.

3.2. Informations à fournir sur les risques financiers et autres risques

Risque de liquidité	2008 - §1.2.4. 2009 - §7.3. (clauses de remboursement anticipé)
Risque matières premières	2015 - §1.2.
Risque pays	2015 - §1.3. 2016 - §2. (Brexit)
Sensibilité aux différents risques de marché	2008 - §1.2.5.
Exposition des actifs financiers aux risques dans un contexte de crise sur le souverain notamment (2012)	2012 - §4.1. 2015 - §1.
Localisation de l'information	2008 - §1.3.

3.3. Opérations de gestion du BFR

Transferts d'actifs financiers	2012 - §4.4. 2015 - §2.1.
Gestion centralisée de la trésorerie : critères de compensation, informations à fournir	2015 - §2.3.

3.4. Autres sujets

Distinction dettes et capitaux propres (IAS 32)	2014 - §3.1. et §3.2.
Traitement comptable des renégociations de prêts et informations à communiquer dans les notes annexes	2012 - §4.3.
Traitement comptable des BSA donnant droit à un nombre variable d'actions – variables financières et non financières	2009 - §1.2.2.
Opérations d'affacturage inversé	2015 - §2.2.

3.5. Mise en œuvre d'IFRS 9

Eléments spécifiques aux entreprises industrielles et commerciales	2017 - §3.1.
Eléments spécifiques aux établissements bancaires	2017 - §3.2.
Application aux activités d'assurance	2017 - §3.3.

4. AUTRES ELEMENTS DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Rémunérations sur base d'actions (IFRS 2)

Evaluation des paiements en action	2007 - §3.1.2.1. à §3.1.2.3.
Présentation de la charge IFRS 2 au compte de résultat	2007 - §3.1.1.

4.2. Contrats d'assurance (IFRS 4)

Participation aux bénéfices différée active	2009 - §2.
---	----------------------------

4.3. Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées (IFRS 5)

Critères de classement en actifs non courants comme détenus en vue de la vente ou en activités abandonnées	2012 - §5.1.1. et §5.1.2.
Evaluation des actifs destinés à être cédés	2012 - §5.1.3.

4.4. Chiffre d'affaires (IFRS 15)

Points d'attention sur les analyses à effectuer	2017 - §2.1 à §2.4.
Informations sur la transition et les premiers états financiers intermédiaires appliquant IFRS 15	2017 - §2.5 à §2.6.

4.5. Contrats de location (IFRS 16)

Recommandations en vue de la 1 ^{ère} application	2016 - §3. 2017 - §4.
---	--

4.6. Stocks (IAS 2)

Incidence d'une crise économique sur l'évaluation des stocks (prise en compte de la sous-activité, adaptation des tests de perte de valeur)	2009 - §6.1. et §6.2.
---	---------------------------------------

4.7. Impôts (IAS 12)

Activation des reports déficitaires	2011 - §2.1.
Incidence d'une crise économique sur l'évaluation des impôts différés	2009 - §5.1 et §5.2.
Preuve d'impôt : réconciliation de l'impôt et du bénéfice comptable	2013 - §4.1.
Effets d'impôts liés à un instrument financier classé en tout ou partie en capitaux propres	2014 - §3.2.

4.8. Immobilisations corporelles (IAS 16)

Actifs non-utilisés et projets de construction arrêtés	2009 - §4.4.
--	------------------------------

4.9. Avantages au personnel (IAS 19)

Taux d'actualisation et hypothèses clés	2009 - §8.1. et 2012 - §2.2. (sous-jacent utilisé dans la détermination du taux d'actualisation) 2015 - §1.1. (taux de croissance des salaires)
Présentation des régimes significatifs pour l'émetteur et de leur impact sur les états financiers	2013 - §2.2.
Analyses de sensibilité	2013 - §2.2.

4.10. Dépréciations d'actifs (IAS 36)

Identification des UGT et principes de mise en œuvre des tests de dépréciation	2006 - §5.2. 2009 - §4.1.
Evaluation de la juste valeur nette des frais de cession par la méthode des flux de trésorerie de marché (2008) ou des multiples (2012)	2008 - §3.2. 2012 - §1.3.

Hypothèses utilisées (mise en œuvre des tests de dépréciation, yc en cas de crise économique, et analyses de sensibilité)	<u>2006</u> - §5.2. et §5.3. (principes généraux) <u>2008</u> - §3.1. (incidence d'une crise) <u>2009</u> - §4.1. (informations requises par la norme) <u>2011</u> - §2.2.1.1. et §2.2.1.3. (cas particulier des UGT ou groupes d'UGT correspondant à une filiale cotée) <u>2012</u> - §1.1. et §1.2. (sensibilité des tests de dépréciation)
Cessions partielles d'UGT	<u>2011</u> - §2.2.2.2.

4.11. Provisions (IAS 37)

Informations en annexe et lien avec les autres éléments de la communication financière	<u>2012</u> - §3.1. et §3.2.
Taux d'actualisation et sensibilité	<u>2015</u> - §1.1.

4.12. Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Description des incorporels significatifs contrôlés mais non activés	<u>2006</u> - §8.
--	-----------------------------------

5. AUTRES NORMES D'INFORMATIONS FINANCIERES

5.1. Parties liées (IAS 24)

Identification des parties liées de l'entité et nature des informations à présenter	2007 - §4.1. à §4.7.
---	--------------------------------------

5.2. Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Définition des secteurs opérationnels et regroupements de secteurs	2008 - §8.1.1. 2011 - §3.1.2. (regroupements de secteurs)
Nature des secteurs présentés et comparabilité de l'information sectorielle d'un exercice à l'autre et au sein des différents supports de communication financière	2008 - §8.1.2. 2016 - §1.3.
Autres informations requises par la norme à présenter (e.g. sur les principaux clients) et utilisation d'indicateurs reposant sur des principes non conformes aux IFRS	2010 - §3.2. 2016 - §1.3. (indicateurs non IFRS)

L'AMF rappelle que la liste des recommandations de l'AMF sur la communication financière est présente sur le [site de l'AME](#).